

SOMMAIRE

Presentation	p.5
COMMUNES DESSERVIES	р.7
DONNEES GÉNERALES	p.8
TRAVAUX REALISES EN 2020	P.11
QALITE DE L'EAU	p.14
FACTURATION DU SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	p.16
ÉLÉMENTS FINANCIERS	P.20

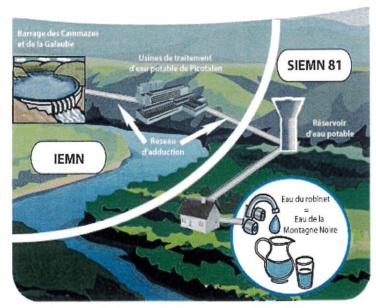
Syndicat Mixte des Eaux de la Montagne Noire du Tarn 3 avenue Jean-Jaurès 81470 Cuq-Toulza - tél : 05 63 82 54 82 - www.siemn81.fr

F 220 1 75

PRÉSENTATION

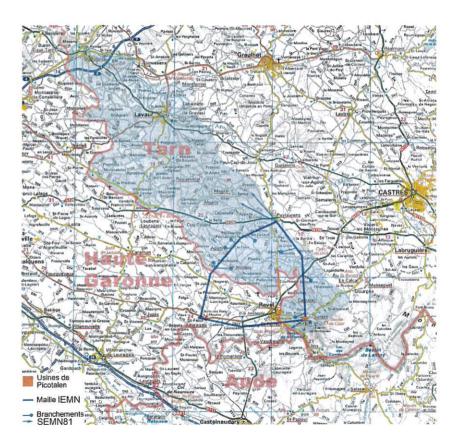
Le Syndicat des Eaux de la Montagne Noire 81 (SEMN81) est un établissement public de coopération intercommunale créé en 1957 sous forme d'un SIVU pour assurer la distribution publique d'eau potable dans le sud du département du Tarn. A ce jour, ce territoire couvre 49 communes (certaines étant desservies partiellement) réparties sur 5 cantons. Depuis le 1^{er} janvier 2018, le SEMN81 est devenu un syndicat mixte pour accueillir dans son assemblée des représentants de communes et de Communautés de communes. Le SEMN81 est administré par un Comité de 98 membres à raison de deux délégués par commune adhérente et de 40 délégués pour la Communauté de communes Tarn Agout.

L'eau potable fournie par le SEMN 81 est achetée à l'Institution des Eaux de la Montagne Noire (IEMN). Cet organisme prélève une eau brute de surface dans la réserve constituée par le barrage des Cammazes, avec le soutien de la retenue de la Galaube. L'eau est ensuite traitée aux usines de Picotalen situées sur la commune de Sorèze. L'Institution distribue l'eau potable à différents syndicats au moyen de son propre réseau qui forme une boucle entre les usines de Picotalen, Puylaurens et St Félix, à partir duquel 12 branchements alimentent le SEMN 81 (voir carte page suivante). La configuration topographique du territoire desservi par le SEMN 81, avec un relief décroissant depuis Picotalen jusqu'à Saint Sulpice, a permis la mise en place d'un réseau d'adduction exclusivement gravitaire.



Le territoire est divisé en deux centres comprenant chacun bureaux et dépôt de matériel : Cuq-Toulza et Lavaur. Fin 2020, l'effectif était constitué de 21 personnes (6 postes administratifs et 15 postes techniques), reparties dans le deux centres. Le siège social du SEMN 81 est situé à Cuq-Toulza. Les opérations de comptabilité : prise en charge de recouvrement des ordres de recettes, le paiement des dépenses, la tenue des pièces comptables et justificatives, sont assurées par la Trésorerie de Puylaurens.

AIRE GÉOGRAPHIQUE DESSERVIE PAR LE SEMN81



COMMUNES DESSERVIES PAR LE SEMN81

SECTEUR CUO TOULZA

Agence assurant la gestion des abonnés : 3, avenue Jean Jaurès 81470 Cuq Toulza – tél : 05 63 82 54 82

AGUTS MONTCABRIER ALGANS MONTGEY APPELLE MOUZENS PALLEVILLE **BANNIERES** BELLESERRE PECHAUDIER POUDIS BERTRE BLAN **PRADES PRATVIEL** CAHUZAC CAMBON LES LAVAUR **PUECHOURSY CUQ TOULZA PUYLAURENS** DOURGNE ROQUEVIDAL DURFORT ST AMANCET ST SERNIN GARREVAQUES SOREZE LACOUGOTTE CADOUL LACROISILLE TEYSSODE **VEILHES** LEMPAUT

MAGRIN VILLENEUVE LES LAVAUR
MAURENS SCOPONT VIVIERS LES LAVAUR

SECTEUR LAVAUR ET SECTEUR ST SULPICE

Agence assurant la gestion des abonnés : 1223, avenue Pierre Fabre 81500 Lavaur - tél : 05 63 58 13 85

AMBRES GARRIGUES
BELCASTEL LUGAN
LABASTIDE ST GEORGES ST AGNAN
LAVAUR ST JEAN DE RIVES
MARZENS ST LIEUX LES LAVAUR
MASSAC SERAN ST SULPICE

TEULAT

DONNÉES GÉNÉRALES

POPULATION DESSERVIE (RECENSEMENT 2016): 39 150 habitants

NOMBRE D'ABONNÉS

	2019	2020	Variation / N-1
Abonnés domestiques et assimilés	18 683	18 945	262 (+1,4 %)
Abonnés non domestiques	1	1	
TOTAL	18 684	18 946	262 (+1,4%)

Les abonnés domestiques et assimilables sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution domestique. Pour ces abonnés, les redevances sont perçues par le Syndicat des Eaux 81 et reversées à l'Agence de l'Eau.

VOLUMES VENDUS ET ACHETÉS

Volumes	2019	2020	Variation / N-1
Volume importé (achat IEMN période 06-n-1/06-n) 2	2 655 096 m³	2 725 805 m³	+70 709m³ (+2,7%)
Volume vendu à d'autres SIAEP	34 573 m³	38 435 m³	+3 862 m³ (+11,2%)
Volume vendu aux abonnés domestiques	2 313 336 m ³	2 427 700 m³	+114 364 m³ (+4,9%)
Volume vendu aux Abonnés non domestiques	43 826 m³	15 510 m³	- 28 316 m³ (- 64,6%)
Volume total vendu	2 357 162 m³	2 443 210 m³	+86 048 m³ (+3,6%)

EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES ET DU VOLUME VENDU DEPUIS 2011



ÉTENDUE DU RESEAU (CONSTRUIT À PARTIR DE 1959) : 1 246 km de canalisation tous diamètres confondus

DENSITÉ LINEAIRE DU NOMBRE D'ABONNÉS PAR KM DE RÉSEAU : 15.2

NOMBRE DE RESERVOIRS EN SERVICE : 60 réservoirs de 50 à 1 000 m³

BRANCHEMENTS EN SERVICE (FIN 2020): 18 992

CONSOMMATION ANNUELLE MOYENNE PAR ABONNÉ DOMESTIQUE: 128 m3

ÉQUIVALENTS HABITANTS (POUR 50 M3), Y COMPRIS VENTE EN GROS: 50 443

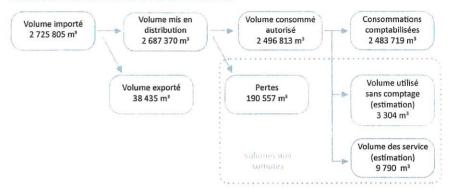
PRIX MOYEN DU MÈTRE CUBE ACHETE EN 2019 : 0.465 € HT

DÉLAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS : Le règlement du service fixe un délai maximal de 8 jours (branchement existant) mais en pratique il est généralement inférieur à 3 iours ouvrés.

INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DU RÉSEAU

Code	Nom Nom	2020
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
VP.263	Total des points obtenus pour l'existence et la mise à jour du plan du réseau	15
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (10 points sous conditions, voir aide =>)	10
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions, voir aide=>)	5
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	14
VP.264	Total des points obtenus pour l'existence et la mise à jour du descriptif détaillé	44
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, Pl,) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	25
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	5
HATE HE	TOTAL	99

DETAIL DES VOLUMES IMPORTES ET MIS EN DISTRIBUTION



Le volume de service, qui correspond aux quantités d'eau utilisées pour les vidanges, purges, lavages de réservoir, incendie..., ainsi que le volume utilisé sans comptage résultent d'estimations

RENDEMENT DU RESEAU (%)

(Volume consommé autorisé + Volume exporté) / Volume importé. Il n'y a pas de volume produit.

	2016	2017	2018	2019	2020
Rendement de l'année	85,3 %	86,7 %	91,2 %	91,6 %	93,0%
Moyenne pondérée d'ordre 3 (N-1+N+N+1)/3	86,6 %	87,8 %	89,9 %	91,9 %	

Il est important de noter que la date du relevé de la consommation achetée à l'IEMN est récurrente, alors que la relève des compteurs des abonnés s'étale sur 4 mois. Il en résulte que le volume comptabilisé chez les abonnés peut être surestimé ou sous-estimé d'une année sur l'autre ce qui influe sur la valeur du rendement. Il sera donc préféré la moyenne pondérée d'ordre 3 qui lisse les effets du décalage de relève.

INDICE LINÉAIRE DE PERTE EN RÉSEAU (M3/KM/1)

Volume de pertes / (linéaire de réseau x 365)

201	6 2017	2018	2019	2020
0,82	0,78	0,48	0,49	0,42

INDICE LINEAIRE DE CONSOMMATION (M3/RM/1)

(Volume consommé autorisé

+ volume exporté) / (linéaire de réseau x 365)

2016	2017	2018	2019	2020
4,73	5,07	4,94	5,27	5,57

INDICE LINEAURE DES VOLUMES NON COMPTÉS (M3/ TAUX DERECLAMATIONS: 1,1 (nombre deréclamations

Volume non compté / (linéaire de réseau x 365)

2016	2017	2018	2019	202
0,86	0,81	0,52	0,53	0,45

écrites rapportées au nombre d'abonnés / 1000)

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

OPERATION DE RENFORCEMENT, RENOUVELLEMENT ET LAVAUR EXTENSION DU RESEAU D'EAU

En 2020, le SMEMN 81 a procédé à la pose d'un branchements plomb linéaire total de 12,7 km de conduite du Ø 40 au Ø 160 PRoute de Caraman : 230 ml de fonte DN 100 mm + 4 ainsi qu'à la reprise de 12 branchements plomb et à la branchements plomb rénovation de deux châteaux d'eau.

Rénovation du réservoir de Camaparines : cuve de 200 m³ semi enterrée

► Reprise distribution route de Bertalaï : 330 ml de PECHAUDI Pehd Ø 50 mm

Cuo Toulza

► Vermont : antenne 45 ml de Pehd Ø 40 mm

► En Revnes-En Brescou : 1010 ml du Pehd Ø 40 mm au PVC Ø 63 mm



Cuq Toulza : En Reynes - En Brescou

Bouclage St Vincent Hameau de Gandels : 2228 ml du PVC Ø 63 mm au PVC Ø 110 mm

LACOUGOTTE CADOUL

► Antenne Sabateri: 350 de Pehd Ø 40 et PVC Ø 63 mm

▶ Rue de l'Evêché : 130 ml de PVC Ø 110 mm + 2

► Hameau en Daillau : 180 ml de Pehd Ø 50 mm

PALLEVILLE

► Le Griffoul: 620 ml de Pehd Ø 50 mm

La Caussade : 130 ml de Pehd Ø 40 mm

En Bole: 435 ml Pehd Ø 50 mm

► Centre village: 110 de Pehd Ø 40 au Pehd Ø 50 mm

Antenne le Moulin : 450 ml de Pehd Ø 40 mm

Traverse village: 1580 ml du Pehd Ø 40 mm au PVC

Ø 160 mm

RD 51, Filaquier, Métairie Haute: 1030 ml du Pehd Ø 50 mm au PVC Ø 160 mm

L'Enfabre: 140 ml Pehd Ø 40 mm





Rénovation du château d'eau Le Dretcheng : cuve de 300 m3 sur tour de 15 m

La Devèze : 100 ml du Pehd Ø 50 mm

La Peyre: 190 ml de Pehd Ø 40 mm

En Boileau: 140 ml Pehd Ø 40 mm En Barthe: 660 ml Pehd Ø 50 mm

Métairie Blanche : 80 ml de Pehd Ø 50 mm

SAINT LIEUX LES LAVAUR

La Pivrane : 600 ml du Pehd Ø 50 mm au PVC Ø 110 mm

SAINT SULPICE

► Impasse du Cournissou : 130 ml de Pehd Ø 40 mm

► Hameau de la Rivière : 515 ml de Pehd Ø 40 mm au

► Chemin des Goutines : 550 ml de Pehd Ø 40 mm au PVC Ø 110 mm

Adduction La Garigole : 225 ml de PVC Ø 110 mm



Canimont: 550 ml de Pehd Ø 40 mm

TAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU

	2017	2018	2019	2020
Taux annuel	1,02 %	1,14 %	1,58 %	1,02 %
Taux moyen sur 5 ans	0,81 %	0,94 %	1,13 %	1,14 %

La valeur correspond au quotient de la longueur de canalisation renouvelée dans l'année par la longueur du réseau.

BRANCHEMENTS EN PLOMB

	2020
Branchements plomb changés dans l'année	12
Branchements plomb restants (fin d'année)	134
% de branchements plomb restant / nombre total de branchement en service	0,7 %

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE HOUVEAUX BRANCHEMENTS RÉALISES PAR LE SEMN81

Nouveaux branchements

	2018	2019	2020
Cuq-Toulza	86	71	53
Lavaur et Saint-Sulpice	266	229	212
Total	349	300	265

▶ Interventions : 447 interventions diverses sur le réseau pour réparation de fuites, casses par des tiers, dévoiement de conduite, modification branchements, entretiens et pose d'appareillage et autres installations, y compris extensions et renouvellement de réseau.

TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES : 5,9

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance.

	2018	2019	2020
Nombre de défaillances accidentelles sur réseau	117	93	112
Indice linéaire de réparation / km	0,093	0,075	0.090

INSTRUCTION DE DOSSIERS

Urbanisme : Permis de Construire (PC), Permis d'Aménager (PA), Certificat d'Urbanisme (CU), Déclaration Préalable (DP). Travaux extérieurs : Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT)

	Cuq-Toulza	Lavaur	Saint-Sulpice	Total	Variation / N-1
PC, PA, CU, DP	105	79	105	289	+46 (+18,9 %)
DICT	367	371	315	1 053	-34 (-3,1 %)

DEVIS POUR BRANCHEMENT ET MODIFICATION D'INSTALLATION : 360 (-14,9 % / 2019)

QUALITÉ DE L'EAU

La qualité de l'eau fait l'objet d'un contrôle officiel par la Délégation Territoriale du Tarn de l'Autorité Régionale de Santé. Le contenu des analyses porte sur des paramètres physico-chimiques (aspect qualitatif de l'eau, pH, conductivité, turbidité) et des paramètres bactériologiques (bactéries à 22 et 37°, coliformes totaux et thermotolérants, entérocoques/streptocoques fécaux). Les résultats sont envoyés directement aux mairies.

Ce contrôle est en outre renforcé par une démarche d'auto-contrôle mis en œuvre en partenariat avec le Laboratoire de l'IEMN.

Cette surveillance rigoureuse permet un suivi régulier sur l'ensemble du réseau de distribution, et une intervention rapide des services du Syndicat en cas de dépassement des normes afin de mettre en place des mesures correctives et remédier au plus vite aux problèmes survenus.

Les eaux distribuées doivent respecter les limites de qualité définies par les normes. Elles doivent, par ailleurs, satisfaire les références de qualité qui sont des valeurs indicatives d'évaluation ou de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

BILAN ANALYSES ARS

Nombre total d'analyses : 72 prélèvements sur l'ensemble du réseau SEMN81

Conformité aux normes de potabilité

Dépassement des limites de qualité : 1,4 %
 Dépassement des références de qualité : 5,6 %

BILAN ANALYSES AUTO-CONTRÔLE

Nombre de prélèvements : 259 Conformité aux normes de potabilité

Dépassement des limites de qualité : 0,4 %
 Dépassement des références de qualité : 3,9 %

Les non-conformités enregistrées, liées à des dépassements ponctuels des normes de potabilité sur certaines communes, ont donné lieu à des traitements correctifs suivis de nouveaux contrôles qualité.

PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Indice d'avancement de la procédure de protection : 100 % (achat d'eau traitée auprès de l'IEMN)

légende : 0 % aucune action

20 % études en cours

40 % avis de l'hydrogéologue

50 % dossier déposé en préfecture

60 % arrêté préfectoral

80 % arrêté préfectoral mis en œuvre (terrains acquis, travaux terminés)

100 % mise en place du suivi de l'application de l'arrêté préfectoral



Gestionnaire: Syndicat laep Montagne Noire

Réseau: Syndicat Montagne Noire (081000823)

Conclusion sanitaire



Eau de bonne qualité.

Le syndicat est alimenté par achat d'eau à l'Institution de la Montagne Noire.



Origine et protection de la ressource

L'eau est d'origine superficielle. Etat d'avancement de la procédure de protection de la (des) ressource(s): Procédure terminée



Quelques conseils

Pour éviter tout risque de contamination, il ne dolt lamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Après quelques jours d'absence, pensez à faire couler l'eau avant de la boire

La présence de canalisations en plomb peut présenter un risque pour la santé. Il est recommandé de les supprimer.

Retrouvez toute les informations sur qualité de sur www.occitanie.ars.sante.fr ou auprès de la Délégation Départementale de l'ARS du Tarn



Principaux paramètres mesurés

Détails des résultats

Bactériologie (Limite de qualité : 0 UFC/100mL)

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle Nombre de contrôles : 73 contamination des eaux par des bactéries Nombre d'analyse(s) non conforme(s) : 3 pathogènes.

Eau de bonne qualité bactériologique

Nitrates (Limite de qualité : 50 mg/L)

Eléments provenant principalement de l'agriculture. Concentration moyenne : 6 mg/L des rejets industriels et domestiques. Toutes les concentrations en nitrates sont conformes à la norme

Pesticides (Limite de qualité : 0.1 µg/L par substance 0.5 µg/L pour la somme des substances)

Substances chimiques utilisées le plus souvent pour Somme des concentrations en pesticides protéger les cultures au pour désherber. Un minimum 0,01 μg/l de 228 molécules est recherché. Pas de dépassement de la norme sur la période

Aluminium (Référence de qualité : 200 µg/L)

Elément naturellement présent et utilisé dans certaines Concentration moyenne : 52 µg/L filières de traitements de l'eau La concentration movenne en aluminium est inférieure à la référence de qualité. Eau conforme à la

Concentration maximale: 106 µg/i

Dureté (Pas de limite de qualité)

Teneur en calcium et en magnésium exprimée en Degré français (°f).

Eau très douce, susceptible de favoriser la dissolution des canalisations. La suppression des conduites en nlomb est impérative

Concentration moveme: 8.6 °f Concentration maximale: 9.1 *1

FACTURATION DU SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

Les tarifs concernant la vente d'eau (m³ et abonnement) sont votés en assemblée générale par le Comité Syndical, et par le Bureau Exécutif pour ce qui concerne les travaux de branchements et prestations diverses. Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
05/04/2019	Tarification vente d'eau pour 2020
30/03/2012	Frais d'accès au service + frais de rejet prélèvement bancaire
30/01/2020	Tarification travaux

FRAIS D'ACCES AU SERVICE

Objet	Au 1er janvier 2021
Mise en service d'un nouveau branchement (hors frais des travaux d'installation et frais d'accès)	135 €HT (162€ TTC)
Frais d'accès au service pour tout nouveau contrat d'abonnement	25 € HT (27,50 € TTC)

LES COMPOSANTES DU PRIX DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Les éléments relatifs au prix de la distribution d'eau potable sont les suivants (voir les montants sur les différentes modalités de tarification développées ci après) :

PART SEMN81

- ▶ Prime fixe (abonnement)
- ▶ Consommation

Cette part correspond à la partie nette des recettes qui revient au SMEMN 81 pour le service qu'il fournit aux usagers. Cette part comprend une part fixe facturable par abonné dont l'objet est de couvrir les charges de structure et les charges calculées ainsi qu'une part variable qui est fonction des volumes consommés. L'ensemble de ces deux composantes est également appelé prix de base. Ce prix correspond aux coûts d'achat, de stockage et d'acheminement de l'eau jusqu'aux lieux de consommation

PART AUTRES ORGANISMES

- ▶ Redevance pour pollution domestique de l'eau (redevance Agence de l'Eau)
- TVA (5,5% sur l'ensemble des éléments ci-dessus)

L'Agence de l'Eau perçoit auprès des abonnés des sommes qui ont pour objet la préservation des ressources en eau et la lutte contre la pollution. Cette redevance est assise sur les volumes d'eau potable consommés et s'applique à l'ensemble des abonnés depuis la loi sur l'eau de 2006. Les six agences de l'eau sont des établissements publics d'études et d'intervention qui ont pour mission de coordonner la préservation

et l'utilisation des ressources en eau. Elles contribuent à établir la politique de l'eau dans chaque bassin hydrographique et aident financièrement les communes à s'équiper conformément à des programmes pluriannuels qu'elles arrêtent. Le SEMN est rattaché à l'Agence de bassin Adour-Garonne.

Redevance	Redevance	Variation en €
pollution 2020	pollution 2021	et en %
0,330 / m ³	0,330 / m ³	

MODALITES DE FACTURATION

La tarification appliquée est du type binôme : elle comprend une prime fixe (abonnement) et une partie proportionnelle au volume d'eau consommé. Les Services Publics bénéficient des mêmes conditions tarifaires que les autres abonnés.

La prime fixe est payable semestriellement, elle est proportionnelle au nombre de logements desservis par compteur ainsi qu'au calibre du compteur. La part variable est fondée sur la consommation enregistrée. Dans le cas où le relevé du compteur n'a pu être effectué, la facturation est établie sur la base d'une consommation estimée.

Au 1er janvier 2021, les tarifs mis en place sont les suivants :

REDEVANCE ANNUELLE

ABONNEMENT ORDINAIRE

Elle est fonction du calibre du compteur

Calibre	15	20	25	30/32	40	50	60/65	80	100
Tarif	64 €	81€	95 €	117€	145 €	190€	230 €	278 €	368 €

ABONNEMENT COMPTEUR COLLECTIF: 59 € HT/logement (indépendamment du calibre compteur)

CONSOMMATION: 1,34 € / m3

La tarification 2021 a évolué (hors inflation de 0,5 %) de +3,23 % sur la redevance abonnement pour le tarif de base correspondant au compteur calibre 15 mm, et 1,52 % sur le prix du m³ (part consommation).

COMPARAISON DE FACTURES

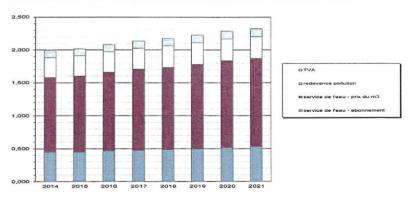
L'encadré ci-dessous reconstitue le détail d'une facture théorique du SEMN 81 pour une consommation annuelle de 120 m³. Les chiffres indiqués sont ceux applicables aux 1^{er} janvier de l'année considérée.

	2020	2021	Variation	
			en €	En %
SERVICE D'EAU (SEMN) Prime Fixe Consommation	62,00 € 158,40 €	64,00 € 160,80 €	2,00 € 2,40 €	3,23 % 1,52 %
REDEVANCES AUTRES ORGANISMES Redevance pollution domestique	39,6 €	39,6 €		
TOTAL HT	260,00€	264,00€	4,40 €	1,69 %
T.V.A. : 5,5 %	14,30 €	14,54 €	0,24€	1,69 %
TOTAL FACTURE TTC	274,30€	278,94 €	4,64 €	1,69 %
Prix du m³ TTC	2,286 €	2,325 €	0,039 €	1,69 %

La hausse d'une facture annuelle de 120 m³ (abonnement compris) entre 2020 et 2021 est de + 1,69 % en euros courant (hors inflation).

Nota : Ces montants ne prennent pas en compte le coût du service assainissement en vigueur dans les communes concernées, car celui-ci est indépendant du SEMN81.

COMPOSANTES DU PRIX TTC DU M3 POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3

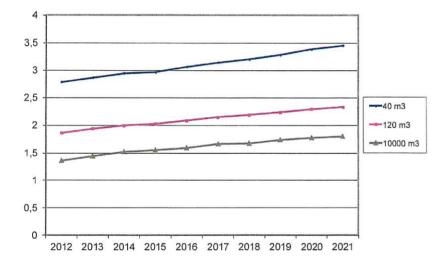


A titre de comparaison sur 2021, pour une consommation annuelle de 40 m³ le coût du m³ passe à $3,45 \in (compteur calibre 15 mm)$ et à $1,791 \in TTC$ pour une consommation de 10 000 m³/an (compteur de calibre 80 mm).

Consommation annuelle	40 m³	120 m³	10 000 m ³
Prix TTC du m³ Année 2021	3,45 €	2,325€	1,791 €

Ces différences s'expliquent par la redevance abonnement dont le poids dans la facture annuelle est d'autant plus important que la consommation est faible, sachant que cette redevance correspond au coût d'accès au service qui est indépendant de la consommation.

GRAPHIQUE DE L'EVOLUTION DU PRIX TTC DU M3 POUR DIFFERENTES CONSOMMATIONS ANNUELLES



ÉLÉMENTS FINANCIERS

RECETTES D'EXPLOITATION DU SERVICE

	2018	2019	2020
Recettes vente d'eau aux abonnés (consommation)	2 789 214 €	3 033 735 €	3 233 171 €
Recettes redevance abonnement	1 118 964 €	1 179 789 €	1 240 203 €
Recettes vente d'eau à d'autres SIAEP	13 048 €	15 554 €	18 084 €
Recettes pour branchements et travaux divers	312 199 €	297 187 €	214 472 €
Prestations diverses	61 345 €	67 133 €	63 994 €

HISTOGRAMME DES RECETTES



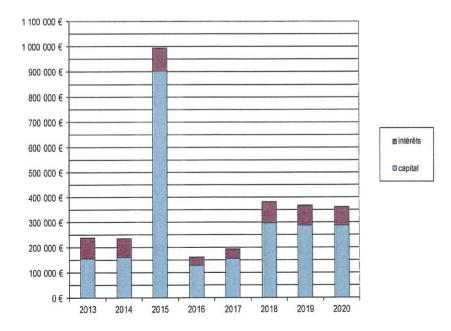
TAUX D'IMPAYES

Au 31 décembre 2020, le taux des factures d'eau impayées de l'année 2019 était de 1,63 % (86 102 €) sur un montant total de5 281 975 € TTC (y compris redevance Agence de l'Eau + TVA). A titre de comparaison ce taux était de 2,02 % en 2018 et de 2,15 % en 2019.

ETAT DE LA DETTE

	2016	2017	2018	2019	2020
Encours de la dette au 31/12 de l'année	1 901 412 €	5 245 910 €	4 949 697 €	4 661 754 €	4 373 811 €
annuités payées au cours de l'année	163 033 €	193 559 €	381 124 €	367 615 €	362 404 €
Intérêts payés au cours de l'année	33 181 €	38 057 €	84 912 €	79 672 €	74 460 €
Capital remboursé au cours de l'année	129 852 €	155 502 €	296 212 €	287 943 €	287 943 €
Durée d'extinction de la dette (en année)	1,6 ans	3,6 ans	3,3 ans	2,7 ans	2,2 ans

ANNUITE DE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

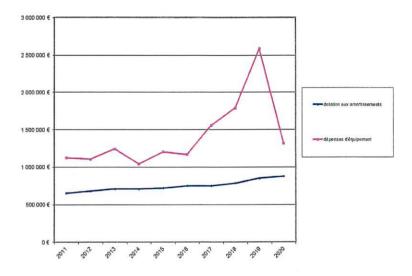


L'annuité 2015 se caractérise par le réaménagement de la dette : remboursement anticipé de prêts au taux de 3,4 et 4,65 %, et nouveau prêt dans les mêmes proportions à un taux de 1,69 %.

AMORTISSEMENTS ET DEPENSES D'EQUIPEMENT REALISÉES EN 2020

Dotation aux amortissements	871 868 €
Dépenses d'équipement (travaux, matériel, véhicules)	1 314 724 €
Épargne nette moyenne par m3 vendu sur 3 ans	0,62€

ÉVOLUTION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT



PROGRAMMES D'EQUIPEMENT PRÉVUS EN 2021

Montant des dépenses d'équipement inscrit au BP 2021 : 7 926 560 € (y compris travaux en Régie mais hors restes à réaliser 2020)

